
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L.2121-10 du Code général des collectivités territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira, en séance ordinaire dans la salle du Conseil Municipal, en Mairie du Val d'Hazey – 1, place du Souvenir Français, Aubevoye – 27940 Le Val d'Hazey, le :

Mardi 2 Juillet 2024 à 19h00

Affiché le 25/06/2024



Le Maire,
Philippe COLLAS

ORDRE DU JOUR

A – AFFAIRES GÉNÉRALES

1. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 4 juin 2024
2. Convention avec l'Agglomération Seine-Eure pour le remboursement des frais de personnel et des frais d'utilisation des locaux de cantine pour les accueils de loisirs
3. Convention de financement et de mutualisation d'un poste d'assistante administrative dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain »
4. Création d'un poste dans le cadre du dispositif du Parcours Emploi Compétences (P.E.C.)

5. Remboursement des frais de déplacement, de repas et d'hébergement des agents de la Commune
6. Adoption du plan de formation 2024 et du règlement de formation des agents de la Commune
7. Révision du classement sonore des infrastructures routières et ferroviaires de l'Eure

B – AFFAIRES FINANCIÈRES

8. Mise à jour des tarifs de la médiathèque Jean-Luc Recher

C - AFFAIRES DIVERSES

9. Retour sur les délégations du Maire

